

Direction : Direction Générale des ressources

Direction des achats et de la commande publique

REF : DAST2009077

Signataire : ED/OL

OBJET : Aménagement d'une salle de répétition du Théâtre de la Commune. Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 27 avril 2009, passé avec le Cabinet ATELIER ARCHITECTES.

Vu le projet d'avenant n°1

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 janvier 2010

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus

DELIBERE :

AUTORISE monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 avec le Cabinet ATELIER ARCHITECTES, relatif à l'aménagement d'une salle de répétition du Théâtre de la Commune.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant initial du marché en le portant de 100 800,00 € HT à 124 848,00 € HT faisant ressortir ainsi une plus-value de 24 048 € HT, soit 23.86% .

Le Maire